

INTRODUCTION

Nous avons souhaité commencer ce guide par un constat et un témoignage. Pour cela, notre question à la personne majeure protégée que nous avons interrogée était :

« Comment avez-vous vécu la mesure de protection dont vous avez bénéficié ? Que pourriez-vous dire à votre curateur ? »

Sa réponse est un message d'espoir pour tous ceux et celles qui vivent ces moments difficiles.

Cette personne a été placée sous un régime de protection alors qu'elle était en situation de désarroi. Infirmière à la retraite, sa vie avait basculé et elle est restée placée sous le régime de la curatelle pendant trois ans et quelques mois. Comme beaucoup dans son cas, elle a subi des humiliations à la banque, chez les commerçants, dans sa famille, etc. Au cours de la dernière année, son curateur lui a plusieurs fois proposé de demander la mainlevée, mais à chaque fois elle hésitait et avait peur de reprendre ses affaires en mains, disait-elle. Aujourd'hui, la demande de mainlevée est faite, la radiation de la mesure est imminente.

Nous avons choisi ce témoignage car il est représentatif d'une population importante. En effet, les mesures de curatelle sont en très forte augmentation. Selon les dernières statistiques publiées en mai 1998 par Infostat Justice, sur cent mesures prononcées, 48 % concernaient des mesures de curatelle. Aujourd'hui, ce chiffre est en constante augmentation et c'est pourquoi il nous est apparu important de vous faire part de ce témoignage.

Histoire d'une mise sous curatelle

« Curatelle, synonyme de déchéance, porte grande ouverte pour le voyage de l'humiliation.

Pour l'avoir subie, je peux vous dire toute l'horreur d'être du troupeau. Pestiférée pour certains sots, que craignaient-ils, la contagion ? Je leur pardonne d'avoir été entretenus dans une sottise que leurs écoles et

Mieux comprendre la tutelle et la curatelle

leurs maîtres ont maintenue dans leur esprit aujourd'hui dérangé par la gangrène du chiffre.

Trois ans de curatelle, c'est un long chemin pour retrouver un sens à la vie, chemin plein d'espoir, de buts atteints, avec au bout du compte une sorte de renaissance puisque j'avais perdu toute foi en l'avenir, empêtrée que j'étais dans le marécage de la vie, persuadée de l'inutilité de lutter, prête à tous les abandons, même celui de la vie.

La curatelle, en fait, n'est pas ce qu'en pensent certains obtus.

C'est une main tendue pour ne pas sombrer, c'est une porte de lumière qui s'appelle espoir.

C'est l'espoir qui se concrétise quand on se sent moins engloutie.

C'est la confiance en soi rebâtie chaque jour.

Pour moi, c'est une personne qui m'a permis de progresser en me rassurant souvent, comme une mère peut guider son enfant quand il se réfugie dans son giron pour appréhender le monde en sécurité.

Je n'ai rencontré aucune personne formée à rallumer la flamme de l'espoir avec autant d'efficacité.

Il ne pleut presque plus sur ma vie, je vais pouvoir refermer mon parapluie.

Je ne serais plus « protégée » dans quelques jours, mais je garde le parapluie comme un fétiche. J'ai pu reléguer l'humiliation de certains au rang de leur ignorance afin de ne regarder et apprécier que le travail fait et bien fait dans le respect de tout et de tous que nous avons fait ensemble sans être reléguée aux sans voix ni pouvoir.

Vous dire merci me semble bien banal.

Dans le petit peuple on dit chapeau. »

Signé M... V...

Nous n'avons rien changé à ce texte, que M. V. nous a autorisées à publier.

Désarroi, douleur, espoir sont trois mots clés marquant des étapes. À notre avis, ces mots illustrent parfaitement les étapes du vécu de cette mesure.

Quand cela est possible, le curateur va essayer de resocialiser le majeur protégé pour lui permettre de retrouver sa ou une nouvelle place dans la société. Lorsqu'il demande une mainlevée, il espère avoir atteint le but fixé par sa mission...
